

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Formations sur site

1. INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES ET FRAIS D'HÉBERGEMENT

Au-delà de 30 kilomètres, les indemnités kilométriques sont facturées 0,50€ / km.

Si la formation se tient à plus d'une heure du lieu de résidence du formateur, un forfait hébergement sera facturé 100€ / nuit.

2. CONDITIONS DE PAIEMENT DES FORMATIONS

30% du coût total de la formation seront facturés à la signature du devis. Cet acompte ne sera pas remboursé en cas d'annulation par le client.

Les factures seront payées dans les 30 jours suivants leur édition.

3. CONDITIONS D'ANNULATION PAR LE CLIENT

Si l'annulation intervient 30 jours avant le début de la formation, 50% du coût total de la formation seront facturés : 30% du coût total facturés au moment de la signature du devis + 20% du coût total facturés au moment de l'annulation.

Si l'annulation intervient 48 heures avant le début de la formation, le coût total de la formation sera facturé.

Toute formation débutée sera facturée dans son intégralité.

4. CONDITIONS D'ANNULATION PAR LE FORMATEUR

En cas d'absence du formateur, de nouvelles dates seront proposées dans la mesure du possible. Si un remplacement est possible par un autre formateur, cette solution sera proposée. Un nouvel accord sera toujours recherché.

Si un nouvel accord ne peut être trouvé et que l'annulation intervient avant le début de la formation, l'intégralité des frais engagés seront remboursés (acompte, frais de déplacements ou frais de réservation d'une salle).

Si un nouvel accord ne peut être trouvé et que l'annulation intervient au cours de la formation, la facture sera établie au prorata du temps de formation assuré.